MODALITES DE CONTRÔLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES 1ère CYCLE DES ETUDES EN ORTHOPHONIE ANNEE 1 (SEMESTRE 1 ET 2)

Vu le décret n°2013-798 du 30 août 2013 régissant les études en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste,

Art. 1^{er} – UE à valider

La première année des études d'orthophonie comprend les UE suivantes :

- a) durant le premier semestre (S1)
- UE 1.1.1 : sciences du langage : introduction
- UE 1.2.1 : psychologie générale et du développement
- UE 1.3.1 : sciences de l'éducation
- UE 2.1 : notions de biologie cellulaire, moléculaire et génétique
- UE 2.2.1 : neurosciences 1
- UE 2.3.1 : ORL : étude de l'audition
- UE 3.1 : physique générale et acoustique
- UE 4.1 : connaissance et historique de la profession, cadres actuels et exercice professionnel de l'orthophonie
- UE 8.4 : langue1
- UE 8.7 :C2i métiers de la santé/niveau1
- b) durant le second semestre (S2)
- UE 1.1.2 : connaissances fondamentales en Sciences du Langage (phonétique, phonologie, lexique, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique).
- UE 1.2.2 : psychologie sociale et théories de la communication
- UE 1.4 : sensibilisation aux sciences de la société
- UE 2.2.2 : neurosciences 2
- UE 2.3.3 : étude de la phonation, déglutition, articulation
- UE 2.4 : pédiatrie et troubles du développement
- UE 3.2 : imagerie, explorations et investigations
- UE 6.1 : stage découverte 1 en milieu scolaire
- UE 9.1 : concepts et savoirs de base en santé publique

Art. 2 – convocations aux examens

Il n'y a pas de convocation écrite individuelle aux examens. L'affichage dans les vitrines de la Faculté de Médecine, la mise en ligne ou l'envoi par messagerie électronique de l'arrêté d'organisation des examens pour la session de janvier et de mai tiennent lieu de convocation des étudiant(e)s.

Art. 3 – Absence aux examens

Tout(e) étudiant(e) n'ayant pas répondu à l'appel de son nom avant le début des examens est déclaré(e) absent(e) à chacune des épreuves correspondantes.

Le début de l'épreuve est déterminé par l'autorisation d'ouverture de la pochette contenant les

sujets donnée par le responsable de salle. Après l'ouverture de cette pochette, plus aucun(e) étudiant(e)ne peut être autorisé(e) à composer quel que soit le motif de son retard.

2 - Absence de session(s) de rattrapage

Il n'y a pas de session de rattrapage spéciale pour les absent(e)s [excusé(e)s ou non] aux épreuves écrites anonymes de janvier ou de mai.

Les étudiant(e)s ajourné(e)s doivent se présenter à la 2ème session de juin

Art. 4 - ORGANISATION DES EXAMENS

1 - Types d'épreuves

Le contrôle des aptitudes et des connaissances peuvent comporter des QR (question rédactionnelle), des QCM (question à choix multiple), des QROC (question à réponse ouverte et courte) et/ou un examen oral.

2 - Calendrier des examens

Les examens de la première session sont organisés à la fin des enseignements correspondants, soit en janvier (pour S1), soit en mai (pour S2).

En cas d'échec à cette première session, une session de rattrapage est organisée en juin pour les ensembles non validés en fin de S1 et/ou en fin de S2.

3 - Déroulement des épreuves

Les dates des épreuves (janvier et mai), le nombre et le type de questions, leur pondération, la durée des épreuves, le nombre de crédits ECTS délivrés figurent à l'article 5.

4 - Consultation des copies

A l'issue de la publication des résultats et après levée de l'anonymat, les étudiant(e)s peuvent, dans le mois qui suit cette publication, solliciter le commentaire pédagogique de leurs copies en adressant leur demande aux directrices des études et en précisant les UE concernés.

Cette demande peut concerner les épreuves du 1er et/ou du 2ème semestre.

Un rendez-vous est organisé par l'étudiant(e) auprès des enseignants correcteurs concernés. Néanmoins, les étudiant(e)s disposent d'un délai de 12 mois après cette publication pour consulter leurs copies en présence d'un enseignant responsable.

5 – Notation

Arrondi au centième :

Les notes des différentes UE sont publiées avec 2 chiffres après la virgule, en arrondissant :

- Au centième de point supérieur, si le chiffre des millièmes est égal ou supérieur à 5
- Au centième de point inférieur, si le chiffre des millièmes est strictement inférieur à 5

Notation des QCM : la validation de chaque QCM est binaire :

- Si l'ensemble de la question est exacte : 1
- Si tout ou partie de la réponse donnée est inexacte : 0

Art. 5 - VALIDATION DES UE

Chacune des UE est validée séparément.

La validation d'une UE est acquise en obtenant la moyenne de 10 sur 20 aux épreuves finales. La validation d'une UE reste définitivement acquise, même en cas de redoublement, ou en cas de passage avec une dette.

Modalités de validation des différentes UE

1er semestre (S1)	Durée	Modalités	Nombre d' ECTS
- UE 1.1.1 : sciences du langage : introduction	- 2h	- 2 QT/20	- 4
- UE 1.2.1 : psychologie générale et du développement	- 2h	- 2 QT/20	- 4
- UE 1.3.1 : sciences de l'éducation	- 1h	- 1 QT/10	- 3
 UE 2.1 : notions de biologie cellulaire, moléculaire et génétique 	- 1h	- 1 QT/10	- 3
- UE 2.2.1 : neurosciences	- 1h	- 1QT/10	- 3
- UE 2.3.1 : ORL : étude de l'audition	- 1h	- 1 QT/10	- 3
- UE 3.1 : physique générale et acoustique	- 1h	- 1 QT/10	- 3
- UE 4.1 : connaissance et historique de la profession	- 1h	- 1 QT/10	- 3

2 ^{ème} sei	mestre (S2)	-	Durée	-	Modalités	-	ECTS
-	UE 1.1.2 : connaissances fondamentales en Sciences du Langage	-	2h	-	2 QT/20	-	4
-	UE 1.2.2 : psychologie sociale et théories de la communication	-	1h	-	1 QT/10	-	3
-	UE 1.4 : sensibilisation aux sciences de la société	-	1h	-	1 QT/10	-	3
-	UE 2.2.2 : neurosciences 2	-	1h	-	1 QT/10	-	3
-	UE 2.3.3 : étude de la phonation, déglutition, articulation	-	2h	-	2 QT/20	-	3
-	UE 2.4 : pédiatrie et troubles du développement	-	2h	-	2 QT/20	-	4
-	UE 3.2 : imagerie, explorations et investigations	-	1h	-	1 QT/10	-	3
-	UE 6.1 : stage découverte 1 en milieu scolaire	-	Validation par le responsable du stage			-	3
-	UE 9.1 : concepts et savoirs de base en santé publique	-	1h	-	1 QT/10	-	2

Chaque QT peut être remplacée par :

20 QCM

10 QROC

2 QRC

Art. 6 - VALIDATION DE L'UE 8.4 - ANGLAIS

1 - Obligation

L'ensemble obligatoire d'une langue vivante étrangère 1 porte uniquement sur l'anglais. Les étudiant(e)s sont réparti(e)s en groupes de niveau.

2 - Modalités de validation

L'enseignement d'anglais est évalué sous la forme d'un contrôle continué selon le modèle acquis/non acquis.

Il repose sur quatre contrôles écrits ou oraux, selon le projet de travail de l'étudiant(e) répartis sur l'année à intervalles réguliers, avec possibilité de rattrapage pour chacune des étapes. La 2ème session organisée en juin consiste à présenter à l'oral, en 20 mn, en anglais, un travail de synthèse de documents, selon le mode de validation acquis, non acquis.

Cette validation donne lieu à l'attribution de 2 ECTS

Art. 7 - VALIDATION DE L'UE 8.7 : C2i Niveau 1 / Métiers de la santé

L'examen final du niveau 1 du C2i-Métiers de la santé comporte deux épreuves :

- une épreuve théorique sur table notée sur 10, de 15 minutes, constituée de 20 QCM tirées au sort dans la base nationale de référence du C2i ;
- une partie pratique notée sur 10, de 1h45, devant l'ordinateur, pour la réalisation d'un ou plusieurs documents répondant à plusieurs spécifications de formatage, demandant l'utilisation à la fois d'au moins un des logiciels d'une des deux suites bureautiques étudiées, les fonctionnalités d'un réseau et un client de messagerie. A la fin de l'examen, le document est envoyé par mél (via l'ENT de l'Université de Strasbourg) à l'un des enseignants qui se charge de la correction .

La validation du C2i Niveau1/ Métiers de la santé donne lieu à l'attribution de 2 ECTS

Art. 8 – VALIDATION DE L'UE 6.1 : FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE

Elle est prononcée par le jury des examens sur avis du maître de stage.

En cas de non validation, le stage sera à refaire.

Un rapport de stage est demandé à l'étudiant.

Art.9 - ATTRIBUTION DES CREDITS ECTS

Les crédits européens

Chaque UE est affectée d'un nombre de crédits européens dits ECTS (European Credit

Transfer System) selon le tableau et les mentions ci-dessus.

Chaque semestre totalise 30 crédits ECTS, la 1ère année totalisant 60 crédits.

L'attribution des crédits ECTS se fait en prenant en compte la validation de chaque UE.

Cette attribution reste acquise définitivement à l'instar de la validation de l'UE correspondante, en cas de redoublement de la première année.

Art. 10 - PASSAGE DANS L'ANNEE SUPERIEURE (2ème année)

L'admission en 2ème année exige la validation des UE définis dans l'article1 au plus tard à l'issue de la session de rattrapage de juin.

Néanmoins, l'autorisation de passage sera accordée à tout(e) étudiant(e) ayant un retard ne pouvant excéder 7 crédits européens ECTS, y compris les ECTS attribués à l'UE 6.1.

MODALITES TRANSITOIRES:

- A titre transitoire, les étudiants redoublant leur première année en 2013/14 ou qui ont interrompu une formation suivie selon le programme défini par l'arrêté du 16 mai 1986 verront leur situation examinée par l'équipe pédagogique. Celle-ci propose au directeur de la composante assurant la formation en orthophonie des modalités d'intégration de ces étudiants dans le régime d'études fixé par le décret du 30 août 2013.
- Suite aux résultats de la session de septembre 2013, les étudiants admis en 2ème année en 2013/14, devront valider leurs dettes de la façon suivante :
 - Module 4.1 (2012-2013): validation du module 2.3.3 (2013-2014 en S2)
 - Module 7.1 (2012-2013) : validation du module 2.3.3 (2013-2014 en S2)

-

RECAPITULATIF DES COURS D'ORTHOPHONIE

DE 2^{ème} ANNEE 08.11.2013

Module 3.2 : Psychologie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Kauffmann	Gérontologie	6h	
Mme Spiess	Psychologie clinique du langage	10h	Ecrit de 2h
Mme Labelle	Psychométrie	8h	

Nombre d'heures du module 3 = 24h

Module 5.2 : Neuropsychologie et aphasiologie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Equipe du Dr Blanc	Neurologie	59h	Ecrit de 2h

Nombre d'heures du module 5 = 59h

Module 7.2: Phoniatrie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Dr Péri	Physiologie de la phonation	20h	Ecrit de 2h
Mme Dahl	Cours sur bilan + introduction à la rééducation TD en groupe (3 groupes)	3h 3h (2x 1h30) 6h	Contrôle continu
Mme Reverdi	Travail vocal (2 groupes)	3h (2x 1h30)	Contrôle continu
Mme Bader	(2 groupes)	6h (3x 2h)	Contrôle continu

Nombre d'heures du module 7 = 35h

Module 8.2 : Surdité

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Equipe Bruckhof	Rééducation de l'enfant sourd	14h	
Pr Dollfuss	Aspect génétique de la surdité	2h	Ecrit de 2h
Pr Charpiot	Implants cochléaires	6h	
Mme Palmers	Implants cochléaires	10h	Contrôle continu
M. Meykuchel	L.S.F. (TD de 2 groupes)	24h	Contrôle continu Contrôle continu
Mme Damy	L.P.C. (TD de 2 groupes)	10h	

Nombre d'heures du module 8 = 66h

Module 9.2 : Méthodologie – Recherche

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Laboratoire de langues	Anglais	28h	Validation de parcours
Mme Romain	Ressources documentaires en Sciences Humaines	2h	
M. Meyer	Statistiques	4h	

Nombre d'heures du module 9 = 34h

Module 11.2 : Langage écrit

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Frumholz	Séminaire	12h	dossier
Mme Demont	Apprentissages fondamentaux Difficultés d'apprentissage	18h	Ecrit 2h
Mme Schamschula	P.R.L.	5h	
Mme Stein	Cours de base sur DL	10h	

Récapitulatif 2 ^{ème} année 08.11.2013	Dago
Nombre d'heures du module 11 = 41h	
Nombre d'haures du module II – /IIh	

Module 12.2 : Bilan et entretien – Dépistage et prévention

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme El Malek	Entretien	6h	
Mme Dussourd	Bilans conventionnels + nomenclature	4h	
Mme Studter	Bilan centre référent	2h	
Mme Hermgès	Dépistage	2h	

Nombre d'heures du module 12 = 14h

Module 13.2: Chirurgie et orthophonie; orthodontie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Dr Grollemund	ODF	10h	
Dr Kauffmann - Chevalier	Fentes labio palatines	2h	Ecrit 2h
Equipe Colmar	Laryngectomies Glossectomies Paralysies récurrentielles	20h	

Nombre d'heures du module 13 = 32h

Module 14.2 : Dyscalculie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Denis-Faerber	Troubles logico-mathématiques	10h	Dossier
Mme Stroh	Troubles logico-mathématiques	4h	

Nombre d'heures du module 14 = 14 h

Module 15.2 : Education précoce — Rééducation des divers handicaps du jeune enfant

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Dr de Saint Martin	Pédiatrie génétique Pathologie neurologique de l'enfant	8h	Ecrit 2h
M. Hiebel	L'enfant infirme moteur cérébral (IMC)	3h	
Mme Fernbach	Prise en charge de l'enfant IMC	16h (dont 2h de visite au CEP)	Ecrit 2h
Dr Alembik + Dr Doray	Syndromes génétiques particuliers	2h	

Nombre d'heures du module 15 = 29h

Module 16.2 : Langage oral

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Heili Lacan	Acquisition du langage Pathologie du langage Rééducations	16h	Ecrit 2h
M. Hillmeyer	Troubles de l'articulation	6h	
Mme Latour	Bégaiement introduction	2h	

Nombre d'heures du module 16 = 24h

Récapitulatif cours 2^{ème} année :

- Module 3.2 : Psychologie	24 h
- Module 5.2 : Neurologie et neuropsychologie	59h
- Module 7.2 : Phoniatrie	35 h
- Module 8.2 : Surdité	66 h
- Module 9.2 : Méthodologie - Recherche	32 h
- Module 11.2 : Langage écrit	45 h
- Module 12.2 : Bilan et entretien	
Dépistage et prévention	14h
- Module 13.2 : Chirurgie et orthophonie	
orthodontie	32 h
- Module 14.2 : Dyscalculie	14h
- Module 15.2 : Education précoce - Rééducation	
des divers handicaps du jeune enfant	29 h
- Module 16.2 : Langage oral	24 h

TOTAL 376 h

RECAPITULATIF DES COURS D'ORTHOPHONIE DE 3^{ème} ANNEE

08.11.2013

Module 3.3 : Psychologie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Thévenot Mme Razon	- Les liens familiaux	12h	Ecrit 2h
Mme Huez	- Psychomotricité	15h	Contrôle continu
Mme Kauffmann	- Gériatrie	9h	Contrôle continu

Nombre d'heures du module 3 = 36h

Module 5.3 : Aphasiologie + Neuropsychologie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Equipe du Dr Blanc	- Neurologie	50h	Ecrit 2h

Nombre d'heures du module = 50.30 h

Module 6.3: Psychiatrie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Dr Steinberg ou Dr Boussidan	Etudes de cas	7 x 2h	Dossier Présence obligatoire aux cours

Nombre d'heures du module 6 = 14h

Module 7.3: Phoniatrie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Bader	Rééducation pathologies vocales	6h (x 2 Gr)	Présence obligatoire aux cours
Mme Reverdi	- Travail vocal - TD : travail en groupe (2 groupes)	3h (x 2 Gr)	Présence obligatoire aux cours
M. Lorrain	Travail vocal	3h CM 6h TD (x 2 Gr)	Présence obligatoire aux cours

Nombre d'heures du module 7 = 18h

Module 8.3 : Surdité

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Orion	La prise en charge institutionnelle de l'enfant sourd	10h	
Mme Jung Hess	La prise en charge institutionnelle de l'enfant sourd	6h	
Mme Palmers	Surdité acquise de l'enfant implants	4h	
Mme Palmers	Presbyacousie	6h	Ecrit 2h
Mme Risler	Problématiques liées à la surdité	12h	ECH ZH
Mme Richard	La prise en charge de l'enfant sourd	14h	
Mme Charneux	Education très précoce et guidance parentale	2h	
M. Meykuchel	L.S.F. TD	24h (x2 Gr)	Contrôle continu- oral
Mme Damy	L.P.C. TD	8h (x 2 Gr)	Contrôle continu- oral

Nombre d'heures du module 8 = 86h



Module 9.3 : Méthodologie et recherche

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Frumholz	Méthodologie - mémoire	10h	Contrôle continu
Mme Romain	Ressources documentaires en sciences médicales Lecture critique d'article	4h (2x2h gr.)	Contrôle continu
Laboratoire de langues	Anglais	24h	CLES

Nombre d'heures du module 9 = 42h

Module 11.3 : Langage écrit

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Frumholz	Séminaire	12h	dossier
Mme Meyer	Rééducation du langage écrit	CM : 6h TD : 6h	Ecrit 2 h
Mme Stein	Langage écrit : approche neuro / psycho	TD: 10h (x 2 Gr)	
Mme Doll	Dysgraphie	6h	

Nombre d'heures du module 11 = 38h

Module 12.3: Bilans et entretien

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Dussourd	Dépistage / prévention	4h	
Mme Thuillier	Présentation / tests / TD Evaluation de la dysphasie	22h	Contrôle continu
Mme El Malek	Entretien (suite)	4h	
Mme Angelmann	Autisme : Evaluation clinique à l'aide de la grille de Wetherby et Prutting ; test de Schulmann	4h	

Nombre d'heures du module 12 = 34h

Module 13.3: Chirurgie et orthophonie, orthodontie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Neumeister	Rééducation fentes palatines Rééducation tubaire	10h	
Mme Guilleré	Dysphagie adulte	14h	Ecrit 2h
Mme Landmann	Rééducation / déglutition	10h	

Nombre d'heures du module 13 = 34h

Module 14.3 : Dyscalculie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Stroh	Rééducation de la dyscalculie et des troubles logico-mathématiques	6h	Ecrit 2h
Mme Denis-Faerber	Rééducation de la dyscalculie et des troubles logico-mathématiques	10h	

Nombre d'heures du module 14 = 16h

Module 15.3 : Education précoce – rééducation des divers handicaps

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Denni-Krichel	Guidance parentaleRelation parents – entourage	9h	
Mme Dussourd	Rééducation des enfants trisomiques	11h	
Mme Andry	Rééducation des enfants polyhandicapés + IMC	14h	
Mme Angelmann	Rôle de l'orthophoniste auprès des enfants autistes	16h	Ecrit 2h
Mme Gottenkiene	Prise en charge en orthoptie	3h	
Mme Raull	Bilan fonctionnel en orthoptie	2h	
Mme Claudel	Stimulations de la sphère oro-faciale de l'enfant prématuré.	5h	
Mme Janssen	Rééducation du langage écrit chez l'enfant autiste	6h	

Nombre d'heures du module 15 = 66h

Module 16.3 : Langage oral

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Heili - Lacan	Dysphasie - Rééducation	14h	
Mme Thuillier	Rééducation des troubles phonologiques	2h	
Mme Houzelle et Mme Villemin	Rééducation du langage oral	24h	
Mme Latour	BégaiementBilan et rééducation	4h	Ecrit 2h
Mme Trautmann	Le Conte	6h	
Mme Diemer	Dysphasie : cas cliniques	4h	

Nombre d'heures du module 16 = 54h	
Récapitulatif cours 3 ^{ème} année 08.11.2013	

Récapitulatif cours 3ème année :

- Module 3	Psychologie	36h
- Module 5	Aphasiologie + Neuropsychologie	50h30
- Module 6	Psychiatrie	14h
- Module 7	Phoniatrie	18h
- Module 8	Surdité	86h
- Module 9	Méthodologie	42h
- Module 11	Langage écrit	40h
- Module 12	Bilans et entretien	34h
- Module 13	Chirurgie et Orthophonie, Orthodontie	34h
- Module 14	Dyscalculie	16h
- Module 15	Education précoce Rééducation du handicap	66h
- Module 16	Langage Oral	54h

TOTAL 490 h

RECAPITULATIF DES COURS D'ORTHOPHONIE

DE 4^{ème} ANNEE

08.11.2013

Sous forme de cours magistraux, travaux dirigés, séminaires

Langage écrit

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Misslin	- Ateliers d'écriture	3x2h	
Mme Misslin	- Albums jeunesse	6h	
Mme Marie	- Approche PRL	7h	
Mme Meyer	- TD langage écrit	12h	
Mme Stein	- TD langage écrit- étude de cas	4h	
Mme Heid	- Les outils de compensation informatiques	2h	

Total: 37h

Langage oral

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Latour	- Langage oral (6h)- Bégaiement (14h)	20h	
Mme Nafziger Mme Nonnenmacher	- Dynamique naturelle de la parole	3h	
Mme Paire	- Présentation AAD	2h	
Mmes Stein/ Heili Lacan	- TD cliniques : études de cas	2h	
Mme Diemer	- Dysphasie : cas cliniques	4h	

Total: 31h

Rééducation des handicaps

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Angelmann	- Autisme	8h	
Mme Taulelle	- Méthode Padovan	3h	

Total: 11h

Chirurgie et orthophonie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Laboratoire Colin	Les prothèses phonatoires	2h	

Total: 2h

Phoniatrie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Klein Dallant	Rééducation voix adulteRééducation voix enfant	12h	
Dr Péri	- Etude de cas	2h	

Total: 14h

Neurologie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Moris	Rééducation – étude de cas	18h	

Mme Mazas- Barraquin	Le patient aphasique	6h	
Dr Blanc+Dr Philippi	TD imagerie	2h	

Total: 26h

Méthodologie-déontologie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Pr Ludes	Déontologie	6h	
Mme Romain (bibliothèque)	Logiciel recherche Zotero	2h	

Total: 8h

Dyscalculie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Stroh	Dyscalculie et rééducation des troubles logico- mathématiques	15h	

Total: 15h

Surdité

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Crouzier	Les prothèses auditives	3h	

Total: 3h

Orthophonie et kinésithérapie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Lasterade de Chavigny	Rééducation respiratoireMaxillo faciale	CM: 2h + TD: 1h (x 2 Gr)	

- Déglutition dysphagie	CM: 3h + TD: 2h (x 2 Gr)
- paralysie faciale	CM: 3h + TD: 2h30 (x 2 Gr) CM: 2h + TD: 1h

Total: 16h30

Règles professionnelles

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
Mme Glomeau	Info installations	2h	
FNO FOF	Journée professionnelle	4h	
Mme Dussourd	Procédures et règles professionnelles	4h	

Total: 10h

Psychiatrie

Nom du professeur	Descriptif	Nb d'heures de cours	Type d'examen
M. Boussidan	Etude de cas	4h	

Total: 4h

Récapitulatif cours 4^{ème} année :

- Langage Oral	31h
- Langage Ecrit	37h
- Rééducation des handicaps	11h
- Laryngectomie	2h
- Voix	14h
- Neurologie	26h
- Méthodologie + déontologie	8h
- Psychiatrie	4h
- Orthophonie et kinésithérapie	16h30
- Règles professionnelles	10h
- Dyscalculie	15h
- Surdité :	3h

TOTAL 177h30